

Rapport annuel

2024-2025

4^e Édition

Comité consultatif des services
aux élèves handicapés et aux élèves
en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage



*Centre
de services scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs*

Québec



Responsabilités du Comité consultatif ÉHDAA

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage a pour fonctions :

- de donner son avis au Centre de services scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (en vertu de l'article 235) ;
- de donner son avis au Centre de services scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves ;
- Le comité peut aussi donner son avis au Centre de services scolaires sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;
- S'il y a entente de prestations de services avec un autre Centre de services scolaire concernant les élèves ÉHDAA, avant la conclusion d'une telle entente, le comité ÉHDAA doit être consulté (en vertu de l'article 213) ;
- Le comité doit être consulté lors d'une exemption de scolarisation en raison d'un handicap physique ou mental qui l'empêche de fréquenter l'école (en vertu de l'article 15.2º).

Composition du Comité consultatif ÉHDAA

Fonction	Nom
Directrice de l'adaptation scolaire et des services complémentaires	Cynthia Morneau
Direction d'école	Myriam Nejmi
Professionnel de l'éducation	Gabrielle Marois
CISSS	Solange Moreau
	Mélanie Dubé
Enseignante (primaire)	Édith Beaulieu
	Annik Dubé
Personnel de soutien	Nathalie Lebel
Parents (primaire)	Geneviève Auclair
	Joanie Tanguay
	Véronique Ouellet
	Chantal Dion
	Pamela Lepage
	<i>Poste vacant</i>
Parents (secondaire)	Annik Bonenfant
	Marie-Ève Bisson
	Mélanie Milot
	Louise St-Amand
	Nathalie Lavoie

Réunions du CCSÉHDAA

2024-2025

Le comité a tenu 3 réunions au cours de l'année scolaire 2024-2025. Voici les sujets traités :

30 octobre 2024

- Plan d'action 2024-2025
- Adoption du rapport annuel 2023-2024 du comité
- Règles de régie interne 2024-2025
- Budget annuel 2024-2025
- Organisation scolaire 2024-2025
- Services en soutien et en accompagnement aux élèves 2024-2025
- Mesures financières ministérielles 2024-2025
- Calendrier des rencontres 2024-2025

15 janvier 2025

- Nomination des officiers
- Plan d'action 2024-2025
- Règles de régie interne 2024-2025
- Formation du comité CSSÉHDAA 2024-2025 (par les membres du comité 2023-2024)
- Budget annuel 2024-2025
- Calendrier des rencontres 2024-2025
- Intervention thérapeutique lors de conduites agressives

26 mars 2025

- Suivi du budget au 26 mars 2025
- Suivi du plan d'action 2024-2025
- Passage d'une classe régulière à une classe d'adaptation scolaire

17 juin 2025

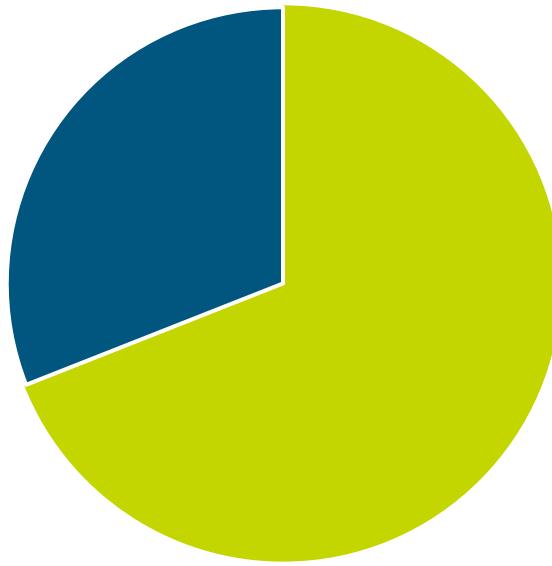
- Rencontre annulé, absence de quorum

Budget

Le comité consultatif ÉHDAA avait un budget de 500,00 \$ pour l'année 2024-2025. Un montant de 345,10 \$ a été utilisé pour des frais de déplacement. Le solde est donc de 154,90 \$.



Frais de déplacement 345,10 \$



■ Frais de déplacement ■ Solde restant

Solde 154,90

